

L'autorité de Jésus limite et libère

Comment l'autorité de Jésus fonctionne-t-elle dans la pratique ? Nous regarderons deux exemples.

Le premier concerne ce qui arrive quand un médecin écrit une ordonnance pour son patient. Si celui-ci a une infection, le médecin prescrit probablement un antibiotique. Quand le patient présente son ordonnance à la pharmacie, il obtient le médicament prescrit, et non un autre. Le médecin n'est pas obligé de marquer tous les médicaments qu'il ne faut pas donner au patient. Du fait qu'il a indiqué lequel il prescrit, tous les autres sont exclus. Les options du pharmacien se limitent à ce que le docteur a écrit.

Cela ne veut pas dire que le pharmacien ne dispose d'aucune liberté. Il peut donner la même molécule dans une autre marque, moins chère, que l'on appelle générique. Mais il ne peut changer l'antibiotique en antihistaminique, ou en décongestionnant, ou en une autre drogue qui ne serait pas un antibiotique, puisque c'est ce que le docteur a prescrit.

Le deuxième exemple concerne un client qui amène sa voiture au garage pour une révision. Lorsque le client retourne au garage pour reprendre son véhicule, supposons que la facture indique que la transmission a été remplacée. Il n'est pas obligé de payer cette partie de la facture, parce qu'une révision n'inclut pas le remplacement de la transmission. Si le mécanicien décide de discuter le refus du client, il peut mettre en avant le fait que la transmission lui a coûté pas mal d'argent, et que le client ne lui a pas dit de ne pas la remplacer. Mais cela ne change rien au fait que l'ordre de faire une révision établit une certaine restriction : le mécanicien n'a aucun droit de travailler sur la transmission ou sur d'autres

parties de la voiture sans obtenir l'autorisation du propriétaire.

Supposons que le client décide de refuser la facture pour les nouvelles bougies, disant qu'il n'avait pas demandé de nouvelles bougies. Le mécanicien, dans ce cas, va se demander à quel point ce client ignore la mécanique d'une voiture (à moins qu'il ne pense que le client essaie de le rouler). Le fait est qu'une révision comprend normalement le changement des bougies. Il n'est pas nécessaire de les mentionner pour qu'un mécanicien compétent sache que cela fait partie du travail demandé. Lui dire de faire une révision lui laisse la liberté de changer les bougies s'il l'estime nécessaire.

Notons les similarités et les différences dans ces deux exemples. Les deux comportent une autorité restrictive. Le pharmacien ne peut pas remplacer l'antibiotique par une médication pour l'hypertension, et le mécanicien ne peut pas ajouter la transmission à l'ordre de faire une révision. Mais dans les deux cas, il existe aussi une sorte de liberté, puisque l'ordonnance peut donner lieu à l'emploi d'un générique, et la révision mécanique peut permettre de remplacer les bougies sans que cela ne soit dit précisément. L'instruction générale implique l'action spécifique.

Ces deux exemples de la vie courante ressemblent à la manière dont l'autorité du Seigneur fonctionne dans notre vie. Dans certains cas, son autorité ressemble à celle du docteur et son ordonnance. Dieu est parfois très spécifique, ne laissant aucune option. Tout comme le pharmacien ne s'attend pas à ce que le médecin nomme tous les médicaments qu'il ne peut pas délivrer, nous ne devrions pas penser que Dieu est obligé de mentionner tout ce que nous ne pouvons pas

faire. En précisant ce que nous pouvons faire, il élimine toutes les autres possibilités.

Certains commandements de Dieu ressemblent plus à l'ordre d'une révision mécanique, c'est-à-dire, ils donnent une instruction générale impliquant une autorité pour d'autres actions non explicitées. Dans ces domaines, nous avons le droit de faire ce qui n'est pas mentionné spécifiquement dans la Bible¹. Quand nous suivons une autorité implicite, nous nous soumettons à l'enseignement de Colossiens 3.17 : "Quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâces par lui à Dieu le Père."

Nous allons examiner quelques exemples de cette approche des instructions de Dieu. Nous noterons les aspects restrictifs et libérateurs de l'autorité du Seigneur.

RAISONNER À PARTIR DU SILENCE DES ÉCRITURES : UN EXEMPLE

En Hébreux 7.11-14, le texte parle de Jésus comme sacrificateur, nous disant qu'il est capable de compatir complètement à nos faiblesses et d'être le parfait médiateur entre Dieu et nous (cf. Hé 4.14-16 ; 5.1-3). L'épistolier compare Jésus

¹Parfois des personnes bien intentionnées remarquent que l'Église moderne fait certaines choses qui ne sont pas mentionnées spécifiquement dans les Écritures. Par exemple, elle emploie des livres de chants, ou elle projette les paroles des chants sur un écran pour les personnes présentes lors de l'adoration. Elle se réunit dans un bâtiment ou dans un local désigné comme une "Église". Ces choses n'étant pas mentionnées dans le Nouveau Testament, ces personnes voudraient en profiter pour justifier l'ajout de nouvelles idées non mentionnées, elles non plus, dans la Bible. Nous devons apprendre à distinguer entre ce qui est autorisé par Dieu et ce qui ne l'est pas. Si une chose découle de la Parole de Dieu, l'Église dispose de l'autorité pour le faire ; mais là où Dieu a établi des limites, nous ne sommes pas autorisés à les outrepasser, même pour faire ce qui, selon nous, semble être une bonne idée.

Nous devons faire la différence entre l'autorité (une directive donnée pour ce qu'il faut faire) et un précédent (un exemple de ce qui a été fait). Certains traitent ces deux idées comme s'il s'agissait de la même chose ; voir sur ce point F. LaGard Smith, *Radical Restoration : A Call for Pure and Simple Christianity* (Nashville : Cotswold Publishing, 2001), 67, 70, 111, 205, 213. On trouve dans le Nouveau Testament bon nombre de précédents, des bons et des mauvais. (L'un des mauvais est celui du cas d'Ananias et Saphira, en Actes 5 ; un autre serait la division de l'Église de Corinthe en 1 Corinthiens 1 ; un autre encore serait celui des frères qui faisaient des procès à d'autres frères, en 1 Corinthiens 6.) De plus, certains bons précédents sont à suivre, alors que d'autres ne le sont pas. La nature d'un acte ou de ses circonstances, ou bien la manière dont le texte en parle, peuvent nous dire si nous devons l'imiter ou pas.

à Melchisédek, le roi qui a béni Abraham en Genèse 14.18-20. Il montre aussi que Jésus est supérieur aux sacrificateurs lévitiques, une supériorité qui prouve la capacité de Jésus à ouvrir une voie vers Dieu qui est supérieure à celle de la loi de Moïse.

Sous la loi de Moïse, les sacrificateurs devaient appartenir à la tribu de Lévi et à la maison d'Aaron. À l'exception des hommes disqualifiés en raison d'une imperfection physique (cf. Lv 21.1-22.9 ; noter surtout 21.16-24), tout homme dans cette famille pouvait être sacrificateur. Dieu n'avait pas besoin de dire explicitement à chacun de servir dans son temple, car l'instruction identifiant la famille d'Aaron comme sacrificateurs, une fois donnée, permettait de choisir les sacrificateurs librement.

Cela dit, personne en dehors de la maison d'Aaron n'avait le droit de servir comme sacrificateur. Or, l'Ancien Testament n'interdit nulle part à un homme d'une autre tribu d'être sacrificateur. Dieu n'avait pas besoin de l'interdire, puisque le seul fait d'identifier la tribu de Lévi comme sacrificateurs excluait automatiquement toute autre tribu. Il s'agit d'une restriction devenue l'autorité dans le cas. L'auteur de l'épître aux Hébreux fait appel à cette autorité restrictive de la Parole de Dieu : "Il est notoire que notre Seigneur est originaire de Juda, tribu dont Moïse n'a rien dit concernant les sacrificateurs" (Hé 7.14).

INSTRUCTION LIBÉRATRICE : UN EXEMPLE

Considérons les rassemblements publics d'une assemblée de l'Église. Le Nouveau Testament enseigne que le peuple de Dieu doit se réunir le premier jour de la semaine pour adorer et pour commémorer la mort, l'ensevelissement et la résurrection du Seigneur². Selon Hébreux

²Les premiers chrétiens étaient Juifs. La pratique d'adorer à la synagogue le samedi (le septième jour) leur avait été inculquée depuis leur plus jeune âge. Il est donc étonnant de voir que, devenus chrétiens, ils ont changé le jour de leur adoration, du septième au premier. Seule une motivation très forte aurait pu provoquer un tel changement. Cette motivation se trouve dans leur foi au fait que Dieu avait ressuscité Jésus le premier jour de la semaine, authentifiant ainsi son rang de "Seigneur et Christ" (Ac 2.36 ; cf. Rm 1.4). C'est cette résurrection qui justifie la vie et la foi du chrétien (cf. 1 Co 15.14-17).

Pour apprécier l'offre du salut obtenu par le sacrifice de Jésus, il est très important de réfléchir sur sa résurrection. Une expression trouvée dans l'enseignement de Paul sur le repas du Seigneur souligne ce fait. En 1 Corinthiens 11.23-

10.25, les chrétiens ne devraient pas abandonner ces réunions. Selon 1 Corinthiens 11.23-26, nous devons, pendant ces réunions, nous souvenir de ce que le Christ a fait pour nous permettre d'appartenir à la communauté de la nouvelle alliance. Selon 1 Corinthiens 14.15 et 26, ces réunions doivent comporter aussi d'autres aspects d'adoration, à part celui du repas du Seigneur, ou la Cène. Selon Actes 20.7 et 1 Corinthiens 16.2, le premier jour de la semaine est celui où l'Église primitive se réunissait pour adorer. À partir de tout cela, nous comprenons que Dieu veut que son peuple se réunisse le dimanche — jour de la résurrection de son Fils — pour l'adorer et s'exhorter. Voilà ce que Dieu a précisé.

Où son peuple doit-il donc se rassembler ? A quelle heure ? Combien de temps doivent durer ces réunions ? Ces questions ne sont pas posées dans le Nouveau Testament. Dans ces domaines, Dieu nous laisse la liberté du choix. Quand nous choisissons, nous n'agissons pas sans son autorité, mais bien dans les limites de ce que son autorité implique.

Nous employons le même principe quand nous pensons à la question du local et de son usage. Il est juste de dire que le Nouveau Testament ne mentionne pas de "locaux" d'Église. Mais il est évident que, si Dieu veut que nous nous rassemblions, il nous faut un endroit pour le faire. Une assemblée peut décider de se réunir chez un membre, d'acheter un bâtiment, ou de louer un local : tout cela est une question de jugement. Toutes ces options sont autorisées par ce que Dieu nous a dit de faire (nous assembler) et par le fait qu'il n'a pas spécifié l'endroit³.

26, l'apôtre rappelle à l'Église de Corinthe que le Seigneur avait institué la Cène le soir où il avait été trahi. Puis il en mentionne les buts : (1) nous souvenir de ce que Jésus a fait pour nous, et (2) proclamer sa mort "jusqu'à ce qu'il vienne" (v. 26). Cette dernière expression déclare que Jésus n'est pas resté dans la tombe. Quand nous pensons à son œuvre en notre faveur, nous devons aussi nous souvenir qu'il vit aujourd'hui, et qu'il va revenir.

³ La question de savoir quels objets devraient être utilisés dans l'adoration peut être examinée ici. Par exemple, le Nouveau Testament ne parle jamais explicitement d'un livre de cantiques, mais nous savons que les premiers chrétiens ont chanté. L'outil qu'est le livre de cantiques, et qui nous aide à obéir au commandement de chanter, est donc autorisé par implication. Pourtant, une assemblée n'est pas obligée d'avoir des livres de cantiques ; les membres peuvent chanter de mémoire, s'ils le souhaitent. Mais s'ils désirent utiliser des livres de cantiques, ou d'autres genres d'aides visuelles — paroles imprimées sur

Peut-on utiliser ce même endroit pour des études de la Bible en groupe ? Nous savons que les premiers chrétiens "persévéraient dans l'enseignement des apôtres" (Ac 2.42). Nous savons également que l'enseignement était une partie importante du ministère qui consistait à aider les chrétiens à grandir dans la foi afin que l'Évangile puisse se répandre de plus en plus (cf. Mt 28.19 ; Col 1.28-29 ; Ep 4.11-12 ; 2 Tm 2.2). Dieu veut certainement que l'enseignement se fasse, mais les détails ne sont pas spécifiés. Le premier jour de la semaine, quand l'Église est déjà réunie, est un moment propice pour le faire ; mais l'étude de la Bible peut se faire n'importe quel jour à n'importe quelle heure (cf. Ac 2.46).

Quelles dispositions devraient avoir un local utilisé pour l'adoration et l'enseignement ? Une grande salle de réunions pour l'adoration serait donc appropriée. D'autres salles, plus petites, pourraient être équipées de tables, de chaises et de tableaux et d'autres aides pour l'enseignement. L'Église pourrait aussi remplir d'autres besoins autorisés pendant ses réunions dans ce local. Certains groupes pourraient se réunir pour des moments de fraternité, comme ceux qu'ont partagés les premiers chrétiens (cf. Ac 2.42, 46). Ces moments pourraient être facilités par certaines dispositions du local, comme une cuisine pour préparer des repas et une salle pour manger. Dans tous ces cas de figure, ces choses sont autorisées du fait que Dieu a dit ce qu'il veut que son peuple fasse.

INSTRUCTION RESTRICTIVE : UN EXEMPLE

Un autre exemple de la nature de l'autorité de Jésus se voit dans le commandement du baptême de tous les croyants. Si l'on cherche la définition du mot "baptême" dans un dictionnaire moderne, on trouve que ce mot est utilisé pour décrire le baptême par aspersion et non seulement le baptême par immersion⁴. Mais Dieu n'a pas autorisé le baptême par aspersion ; il n'a autorisé que le baptême par immersion. Bien

une page, projetées sur un écran par un projecteur ou un ordinateur, par exemple — ils peuvent le faire, puisque ces choses sont implicitement autorisées dans le commandement de Dieu à ses enfants : "chantez".

⁴ Par exemple, la première définition du mot "baptiser" dans le Petit Robert est : "Administrer le baptême à" avec, comme premier exemple, "faire baptiser un nouveau-né" (ce qui se fait dans les dénominations par aspersion).

qu'aucun passage du Nouveau Testament n'interdise d'autres méthodes de baptême, le terme grec lui-même pour baptême exclut tout sauf l'immersion.

Le mot grec traduit par "baptiser" est *baptizo*, que le lexique de Thayer définit comme suit : "plonger plusieurs fois, immerger, submerger ; nettoyer en plongeant ou en submergeant, laver, purifier avec de l'eau⁵." Le lexique de Walter Bauer note que, dans la littérature profane de la Grèce antique, le mot signifiait : "mettre ou aller sous l'eau dans plusieurs sens⁶". D'autres détails sur la signification de ce mot peuvent être trouvés dans les passages qui décrivent le baptême. Actes 8.38 dit que pour le baptême de l'eunuque éthiopien par Philippe, "tous deux descendirent dans l'eau". En Romains 6.3-4 et Colossiens 2.11-12, Paul compare le baptême à la mort, l'ensevelissement et la résurrection de Jésus.

Les linguistes comprennent encore mieux le mot *baptizo* en regardant d'autres termes grecs accessibles aux auteurs du Nouveau Testament. Plusieurs termes auraient permis un sens plus large, si tel avait été leur intention. S'ils avaient voulu parler d'aspersion, ils auraient utilisé un mot comme *proschusis* (Hé 11.28) ou comme *rhantizo* (Hé 9.13, 19, 21 ; 10.22 ; 12.24 ; 1 P 1.2). Ces deux mots signifient verser ou asperger un liquide sur quelque chose ou quelqu'un⁷. L'un de ces termes est même employé en référence au fait que ceux qui obéissent à Jésus lui appartiennent par "l'aspersion du sang de Jésus-Christ" (1 P 1.2). Mais aucun de ces mots n'est jamais utilisé pour décrire le baptême. Dans chaque cas, c'est *baptizo* qui est utilisé, pour signifier "plonger, submerger, immerger".

Ces preuves nous conduisent à conclure que Dieu voulait que ceux qui acceptent les conditions de son alliance soient immergés comme moyen de passer de la vieille vie à la nouvelle. Quand on obéit à l'Évangile, on imite ainsi

⁵ C. G. Wilke et Wilibald Grimm, *A Greek-English Lexicon of the New Testament*, trad. et rév. Joseph H. Thayer (Edinburgh, Écosse : T. & T. Clark, 1901, réédition, Grand Rapids, Mich. : Baker Book House, , 1977), 94.

⁶ Walter Bauer, *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature*, 3e éd. rév. et éd Frederick William Danker (Chicago : University of Chicago Press, 2000), 164.

⁷ *Ibid.*, 887, 903.

spirituellement l'exemple de la résurrection de Jésus lui-même (Rm 6.3-7). En utilisant le terme qui signifie "immersion", Dieu a autorisé ce mode de baptême, et lui seul. Il n'avait pas besoin, en plus, d'annoncer toutes les méthodes exclues. Ce qu'il a dit, en soi, limite les possibilités à cette seule méthode. Introduire une autre pratique de baptême, c'est aller au-delà de ce que Dieu a autorisé.

Appliquons donc le principe d'autorité à la question de la musique de l'adoration dans l'Église. Nous verrons que le Nouveau Testament parle uniquement de chants a cappella dans cette adoration, bien que d'autres types de musique aient été bien connus au premier siècle. La musique a cappella a été utilisée pendant plusieurs centaines d'années après que Jésus a établi son Église. Nous verrons par ailleurs que l'intention de Dieu était bien de limiter la musique de l'Église au chant a cappella. Il ne s'agissait pas d'une décision arbitraire, mais d'un réel désir d'instaurer la musique la plus apte à permettre à son peuple de l'adorer "en esprit et en vérité" (Jn 4.24). Le chant a cappella, à la différence de la musique instrumentale, nous aide à nous approcher du Dieu que nous aimons et servons.

CONCLUSION

Tout ce que nous faisons doit se faire par l'autorité du Christ (Col 3.17). Voilà pourquoi nous devons examiner de près le principe de l'autorité avant de prendre une décision quelconque concernant l'Église. Il ne s'agit pas de se dire : "Que voulons-nous faire ?", mais toujours de se dire : "Que pouvons-nous faire par l'autorité de Dieu ?"

L'autorité de Jésus est parfois restrictive, parfois libératrice. Appliquer le principe de cette autorité peut se faire selon la même méthode que nous utilisons pour raisonner dans nos affaires quotidiennes. Nous devons toujours nous poser la question de savoir si ce que nous envisageons découle de l'autorité de Dieu, ou s'il est limité par un commandement précis. C'est exactement ce que Dieu entendait quand il disait au peuple de ne pas ajouter à sa Parole, ni d'en retrancher, une ordonnance trouvée dans le Nouveau Testament comme dans l'Ancien Testament (cf. Dt 4.2 ; 12.32 ; Jos 1.7 ; 1 Co 4.6 ; Ap 22.18-19).